POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'EDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

Affaire suivie par :
DAPE (40.46.29.89)

N°52 686/ MEA / DGEE / DAPE

PIRAE, le 11 OCT. 2021

à

Mesdames et Messieurs les Personnels enseignants des 1er et 2nd degrés des enseignements public et privé,

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale,
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement de l'enseignement public,
s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs des enseignements privés

Objet : Report du Village de l'alimentation et de l'innovation (VAI) et concours des projets pédagogiques ***« Que mangerons-nous demain ? »***

Réf. : Lt n°29 966/MEA/DGEE/DAPE du 03 juin 2021

P. J. : -Règlement (réactualisé) du concours des projets pédagogiques organisés dans le cadre du village de l'alimentation et de l'innovation destiné aux classes du cycle 3, des CJA et des SEGPA de Tahiti et des îles
-Formulaire (réactualisé) de participation au concours

Dans le cadre de la promotion des actions liées à la santé et à l'alimentation, je vous informe que la 3ème édition du **Village de l'alimentation et de l'innovation** (VAI) prévu initialement du 14 au 17 octobre 2021 est reportée du 31 mars au 03 avril 2022.

A cet effet, vous trouverez ci-joints le règlement du concours et le formulaire de participation au concours réactualisés.

Copie(s) :

MEA 1
DGEE/
DAPE 1
DV3E 1
BDF 1

Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements ★ Polynésie Française ★

Pour la Ministre et par délégation

Éric TOURNIER